



Fondation pour la recherche en
pharmacie hospitalière

Fondation abritée par la Fondation de France

PRIX EURO-PHARMAT / FRPH 2019

APPEL À CANDIDATURES

Euro-Pharmat en association avec la Fondation pour la recherche en pharmacie hospitalière a décidé de reconduire, en 2019, un prix venant récompenser une équipe pharmaceutique pour un travail abouti dans le domaine des dispositifs médicaux.

Ce prix est doté d'une somme de trois mille euros.

Les conditions d'éligibilité sont les suivantes :

1. Les thématiques concernant les dispositifs médicaux identifiées sont :
 - a. Education thérapeutique
 - b. Formation de formateurs
 - c. Sécurisation logistique
 - d. Impact organisationnel
 - e. Relation ville-Hôpital
 - f. Pertinence des prescriptions : du « bon » usage au « juste » usage
2. Le travail doit être abouti, c'est-à-dire réalisé et évalué.

L'originalité, le caractère ambitieux et l'impact sur les pratiques feront partie des critères d'appréciation des candidatures.

Conditions de participation

Le dossier ne peut pas être fait à titre individuel. Les candidatures doivent être proposées par un organisme ou un établissement de santé public ou privé.

Le dossier de candidature devra parvenir à l'adresse contact@euro-pharmat.com avant le **20 juin 2019 à 18h00**. Il sera conforme au modèle accessible sur le site de la Fondation :

<https://www.fondationdefrance.org/fr/fondation/fondation-pour-la-recherche-en-pharmacie-hospitaliere>.

Aucun dossier ne sera recevable s'il ne comporte pas toutes les fiches correctement remplies.

Le jury est composé de membres de la commission technique d'Euro-Pharmat et de membres du comité de la Fondation pour la recherche en pharmacie hospitalière

Communication

Le prix donnera lieu à communication en session plénière lors des communications orales des 29^{èmes} journées Euro-Pharmat le 8 octobre 2019 à Marseille.

Il donnera lieu à publication, à titre de retour d'expérience professionnelle, en ligne sur le site www.euro-pharmat.fr